



## Situation très complexe (problème logement)

Par **Moukh**, le **01/05/2011** à **11:15**

Bonjour,

Je vie actuellement une situation très difficile.

Je loue un logement auprès d'un bailleur social depuis novembre 2007, ce logement est une ancienne loge de gardien qui a été refaite à neuf en vue d'accueillir des personnes à mobilité réduite (ce qui mon cas, je suis paraplégique).

Malheureusement se logement ne respecte pas les normes d'accessibilités, poignées de fenêtres à plus 1.80 m du sol, agencement non conforme à une bonne circulation avec un fauteuil roulant entrainant des problèmes pour meubler, douche non conforme, et bien d'autres irrégularités.

De plus, lors de l'entrée dans les lieux il manquait une poignée de fenêtre sur l'une des fenêtres de la devanture, également la porte d'entrée avait une serrure en très mauvais état (possible d'ouvrir avec n'importe qu'elle clef).

J'ai fais part de ces problèmes à plusieurs reprises mais aucune action n'a été effectué par mon bailleur.

J'ai accepté ce logement car à l'époque je vivais à l'hôtel et je m'engageais dans un emploi, j'ai fais ce choix par défaut en me disant que je pouvais par la suite entrer en contact avec des associations qui m'aideront à aménager le logement.

Donc je suis rentré en relation avec une personne liée à la gestion locative et aux problèmes d'accessibilités, cette personne a conclu que les éventuels travaux seraient trop important et qu'il était préférable de faire une demande de changement de logement.

...

Au mois de juin 2009 j'ai été victime d'un cambriolage, les voleurs sont passés par cette même fenêtre où il manquait la poignée.

Puis à partir de cet incident le climat d'insécurité s'installe, des jeunes habitant le quartier (sûrement les mêmes qui m'ont cambriolé) m'ont agressés verbalement et physiquement à plusieurs reprises.

Ce qui m'a poussé à ne plus vivre dans mon logement (ceci depuis avril 2010), et depuis je

continu à payer mon loyer tout en ne vivant plus dans les lieux (j'y retourne uniquement quand je n'ai plus le choix avec la peur au ventre).

...

Depuis que j'ai enclenché cette démarche de changement de logement, mon bailleur emploie tout les moyens pour rompre le contrat nous liant :

- Dans un premier temps il s'est rendu compte qu'il ne me facturait pas les charges d'eau et d'eau chaude. Ceci du fait que le logement était une ancienne loge de gardien le compteur se trouve au sous sol. Au courant du mois de juillet 2010 il m'envoie une facture de plus 1200€ et une semaine après il envoie mon dossier au contentieux.

- Puis, il envoya encore mon dossier aux contentieux sous l'argument que je n'étais pas assuré, car il ne trouvait plus les attestation que je leur ai envoyé chaque année.

- Dernièrement, ils m'ont envoyé un courrier dans le quel il me menace encore un fois d'envoyer mon dossier aux contentieux sous prétexte de non occupation des lieux. pourtant ils connaissent tous les détails de ma situation.

Actuellement je suis suivi par un service social de l'APF (Association des Paralysés de France), qui sont très limité par leur moyen et domaine de compétence.

Ils ont réussi à me trouver une place dans un foyer médicalisé pour pallier à mon problème d'hébergement. Malheureusement je suis limité à trois mois par an maximum dans ce type de structure (en plus à mes frais).

Je quitte ce foyer aujourd'hui et je ne sais pas où aller...

J'ai besoin d'aide mais je ne sais pas où la trouver...

Je ne peux compter ni sur mes frères et soeurs, ni sur les soi-disant amis...

Merci d'avoir pris le temps de me lire